

L'Echo

DE ROUBAIX-TOURCOING

Les Causes de la Vie Chère

INFLATION OU DÉFLATION ?

Nous sommes heureux de publier ici une série d'articles qui ont bien voulu écrire pour nos lecteurs, Madame Anna-Vera Eisenstadt, chargée de cours à la Faculté de droit de la Sorbonne, économiste distinguée qui a publié des travaux réputés sur le problème de la vie chère. Mme Eisenstadt a été longtemps chargée de cours à l'Université de Petrograd, avant d'être exilée par le Gouvernement du Tsar.

Le papier-monnaie c'est de longue date que se fait exister. Prenons l'augmentation de papier-monnaie depuis la moitié du siècle passé : le voyons s'il y a eu augmentation correspondante de revenu de la nation.

Années	Millions de francs	
	Revenus privés	Billets en circulation
1853.....	12.281	600
1878.....	21.302	2.339
1903.....	27.801	4.310
1911.....	32.005	5.243

Il est facile de déduire de ce tableau que les revenus privés se sont accrus dans un rythme bien moins rapide que la quantité de billets en circulation (Depuis 1853-1911 revenus accrus de 2,75 fois, quantité de billets, 8 fois).

Si tous les billets en circulation ne seront donc pas aux buts de consommation de la population ils doivent forcément avoir une autre destination. Laquelle ? Depuis la guerre il est devenu un bien commun et tout le monde le répète, que l'émission de papier-monnaie est surtout et avant tout aux besoins de l'Etat. Comparons.

	Millions de francs	
	1911	1916
Dépenses de la population	32.000	40.000
Dépenses de l'Etat.....	4.548	28.000 (1)

Les proportions entre les dépenses de la population et les dépenses de l'Etat ont considérablement changé depuis la guerre. Le revenu et par conséquent les dépenses de la population s'accroissent bien moins rapidement que les besoins de l'Etat. Mais sur les revenus de la Nation, et alors pour éviter les émissions nouvelles de papier-monnaie il n'y a qu'un moyen : relever le revenu de la Nation, relever sa production qui est la source de toute richesse. Toute la question est là. Ce n'est pas par des expédients monétaires qu'on pourra résoudre le problème de l'inflation.

Et surtout qu'on ne vienne pas nous dire qu'il y a inflation puisque le papier-monnaie n'a pas une couverture métallique suffisante, c'est-à-dire qu'il n'est pas payé par une quantité suffisante d'or. Longtemps avant que l'inflation ait fait son apparition officielle, longtemps avant la guerre encore, il y avait sur les 25 milliards de francs, lesquels étaient évalués la fortune de la France, environ 7 milliards de métal jaune, dans les coffres de la Banque de France et en circulation dans le pays, donc 2 1/2 % seulement du montant de la fortune du pays. La moitié de cette quantité gageait les billets en circulation, ce qui revient à dire que déjà à cette époque le papier-monnaie n'était que la moitié de la fortune de la France, environ 7 milliards de métal jaune, dans les coffres de la Banque de France et en circulation dans le pays, donc 2 1/2 % seulement du montant de la fortune du pays. La moitié de cette quantité gageait les billets en circulation, ce qui revient à dire que déjà à cette époque le papier-monnaie n'était que la moitié de la fortune de la France, environ 7 milliards de métal jaune, dans les coffres de la Banque de France et en circulation dans le pays, donc 2 1/2 % seulement du montant de la fortune du pays.

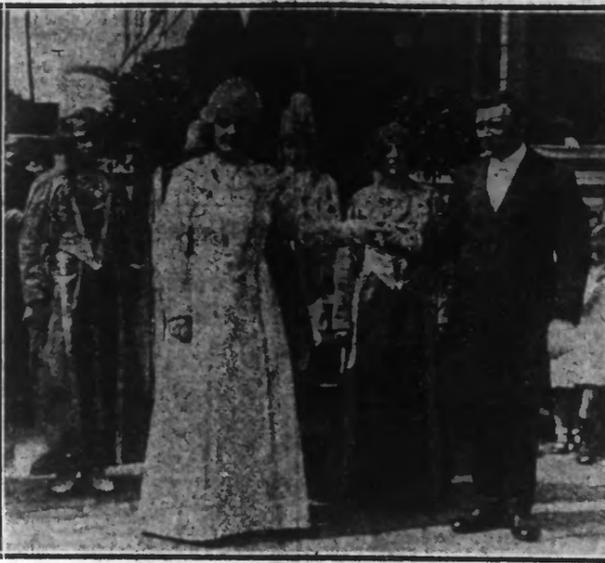
Ce n'est donc pas dans une disproportion entre le papier-monnaie et l'or qu'il faut chercher les causes réelles de l'inflation avec tout ce qu'elle comporte de malaise social, de misère dans la richesse, de vie chère, etc. C'est dans une disproportion entre la quantité de monnaie et le revenu des masses. Il y a derrière le problème monétaire un problème de contenu social. La coexistence de ce problème s'est fait jour à la « Semaine de la Monnaie » quand M. Decamps, proclama qu'il fallait créer une « proportion entre les utilités disponibles et les facultés d'achat ». En dehors de fait que toutes ces bonnes choses se produisent et qu'elles se produisent en quantité suffisante. La richesse n'est pas dans les signes monétaires, elle est dans les choses produites. C'est cela qui constitue l'équilibre économique d'un pays à l'intérieur comme au dehors.

Quelques chiffres seulement pour prouver nos assertions. Ce que l'on appelle inflation n'est pas né d'aujourd'hui. Si nous entendons par inflation l'augmentation incessante

Anna-Vera EISENSTADT
Chargée de Cours à la Sorbonne.

(1) Le papier-monnaie en circulation en 1916 était de 18 milliards, aujourd'hui avec une dépense publique de 52 milliards, la France a une circulation financière de 36 milliards.

Roubaix a aussi sa Reine



Roubaix a voulu avoir aussi sa reine. A l'occasion des fêtes de la Fosse-aux-Chènes, du Fontenoy et du Cal-de-Four, a été couronnée reine, Mlle Lucie VANESTE, une gracieuse roubaissienne, qu'on voit sur notre photographie, dans son costume d'apparat, entourée de ses demoiselles d'honneur.

(Photo « Réveil du Nord »)

Le Secret de la Malle Rouge

LA DÉFENSE PLAIDE DOUTE

Paris, 20 juin. — Il est une heure à peu près quand l'audience est ouverte. Me de Moro-Giafferi, à la parole pour terminer sa plaidoirie

Les affaires Weissmann

« MM. les jurés, commence-t-il, si vous le voulez bien, aujourd'hui, nous allons partir pour la brousse. Laissons les idées générales. Nous tâcherons de voir ce que fait M. Weissmann. La justice doit être proportionnée à la moralité du meurtrier, mais, aussi à la valeur de la victime. Nous nous apercevrons peut-être Messieurs, que M. Weissmann ne méritait ni le blâme, ni les grands éloges, qu'on lui a décernés. »

« M. Weissmann était un homme aimable, gracieux, bien dressé, bien vivant. Il vivait d'affaires. Quelles affaires, Ah ! si on avait pu vous les énumérer, croyez-vous, Me Derville, qui a l'honneur de la 1^{re} Chambre civile, vous auriez donné sur ce point, toutes satisfactions. On n'a pu nous citer une seule affaire honorable dans laquelle M. Weissmann aurait pu gagner de l'argent. »

« Et l'avocat aux livres de comptes à l'appui, qu'il a pris dans les pièces à conviction montre aux jurés que bien avant son mariage avec M. Weissmann Mme Bessarabo lui avait remis de l'argent, un million environ. »

« Ainsi voilà l'homme que l'on nous a présenté comme entretenant sa femme et sa belle-fille et bien avant le mariage subvenant aux frais des deux femmes. Mais rentrons en France avec M. Weissmann et c'est l'histoire des affaires de M. Weissmann de toutes ces entreprises inconsistantes, sur lesquelles il prétendait toujours avoir des droits. »

« Mais enfin, où prenait-il son argent ? Quelles étaient ses ressources ? M. Dauphin, son associé nous a dit que Weissmann gagnait 150 fr. par jour, 150 francs pour un homme qui à 2 maîtresses, vraisemblablement, et qui en outre gagnait l'argent ? Avec quoi vivait-il ? Avec quoi ? Mais avec l'argent qu'il lui prenait, parbleu ! »

« Une femme a toujours peur, continue Me Moro-Giafferi, à toujours peur que son mari lorsqu'il se livre à la débauche ne se laisse aller à de plus graves et de plus graves dissolutions. Et sans entrer dans le détail des affaires d'escroqueries et de trahison dont a parlé l'accusé, Me Moro-Giafferi se demande pourquoi M. Weissmann redoutait tant que sa femme fouillât dans ses poches. « Que redoutait-il donc ? » demande Me Moro-Giafferi.

Un moment de folie ?

Puis l'avocat imagine qu'il pourrait avoir à plaider une autre cause, celle d'une femme qui pour ses enfants et fatiguée des souffrances que lui inflige son mari, de ses dissolutions aurait tiré sur lui dans un moment de folie. »

« Ah ! le beau procès que j'aurais eu là, messieurs, j'aurais pu vous demander la pitié pour cette femme qui a souffert. Mais non, je ne puis pas, non que je me crois lié par la parole de ma cliente mais je ne puis pas me permettre d'affirmer. Et si vous voulez vous alors essayer de chercher ensemble la vérité. »

Les quatre versions du crime du 31 juillet

Me Moro-Giafferi, aborde enfin le crime du 31 juillet : « Quatre versions dit-il, quatre hypothèses se présentent à vous Messieurs les jurés, ou bien elle est innocente et alors crime ou suicide, ou bien elle a tué dans une heure de folie, ou bien ce 31 juillet, M. Weissmann fut tué par un assassin inconnu, ou bien le cadavre trouva je ne sais quel jour à disparu. Vous n'avez pas le droit de juger, Messieurs avant de vous être fait une opinion, Mme Bessarabo plaide l'innocence, je la plaide pour elle et avec elle ne priez pas auparavant, voyons les faits. »

Le cadavre "inconnu"

Me Moro-Giafferi, reprend les faits d'après les dernières déclarations de Mme Bessarabo, elle-même analyse l'hypothèse de la malle aux documents que Weissmann, prie sa femme d'envoyer à Nancy. « C'est sur l'indication de Mme Bessarabo, seule que la malle où l'on a trouvé un cadavre a été retrouvée. »

Me Moro-Giafferi insiste sur ce fait que le cadavre découvert dans la malle ne fut pas montré à l'accusée. « Or, le cadavre que l'on a trouvé portait dans la bouche un appareil de prothèse dentaire, or, Weissmann n'en portait pas. »

Les aveux

« Cette version est absurde dira le ministre public. Elle va à l'encontre des aveux. Mais ces aveux ne signifient rien. La preuve que les aveux les mieux circonstanciés ne signifient rien, les années criminelles nous l'apprennent. Et M. Bonin, juge d'instruction, le savait si bien qu'après ces aveux enregistrés dans son dossier il n'en continuait pas moins son instruction. »

Pourquoi la fille ne parle-t-elle pas ?

« J'ai répété encore : « Avouez et tout sera simple et votre fille sera libre. Avouez et tout sera fini. » « Et alors cette femme m'a répondu : moi je ne puis pas. Ce n'est pas vrai. Ce n'est pas vrai. »

« Mais elle l'a dit, et je le sais : Si je disais ce n'est pas moi on me répondrait : C'est maman et je ne le veux pas. »

« Ces aveux suspects Messieurs, poursuit Me Moro-Giafferi, pourquoi les retenez-vous ? »

« Lorsque l'heure de ma responsabilité sera passée et que sonnera la votre bien plus redoutable, que votre justice passe. Et si vous vous souvenez alors du « oui », que vous demandez pour toutes les questions M. l'Avocat général souvenez-vous aussi que vous n'êtes pas armés pour condamner » (Sensation).

Le doute

Me Moro-Giafferi qui plaide sur le doute estime que l'explication du crime n'a pas été apportée. « Ainsi, dit-il, le cadavre était habillé et Weissmann a été tué habillé. »

« Alors, ou bien cet homme a été tué en dehors de sa demeure ou bien il a été tué le matin, lorsqu'il était prêt à partir tout habillé chez lui (Mouvement).

« Désirez-vous que les éléments soient apportés ? demande le Président. »

« Ils étaient couverts de sang », reprend l'avocat général qui donne lecture du rapport de M. Beyle, déclarant que les parties de la malle étaient maculées de sang. »

« Eh bien, vous verrez à mal. Messieurs les jurés quelques gouttes de sang peut être, oui mais entièrement maculées de sang non. »

La malle rouge

Pendant ce temps, les auditeurs ont apporté la malle que réclamait l'avocat. Me de Moro-Giafferi proteste alors, il se fâche même : « Vous êtes bien aimable, dit-il, ironique M. le Président. Mais cette malle que je réclamais depuis deux jours, vous me l'apportez au milieu de ma plaidoirie et au cours d'une phrase qui n'a aucun rapport avec l'objet de l'audience. L'honorable audient demande le silence. Me de Moro-Giafferi peut continuer sa plaidoirie. »

Suicide possible

Me Moro-Giafferi s'efforce alors de démontrer que les deux femmes n'ont pu à elles deux mettre un corps humain dans une malle. Il rappelle les témoignages de l'inspecteur de police qui à Nancy, raconte qu'il fallut 5 hommes pour retirer le cadavre de la malle, et l'expertise du Dr Paul qui a parlé du solide ligotage du cadavre particulièrement bien, etc.

« Quant aux deux femmes l'une Paule Jacques, n'a pas l'apparence d'une virago, l'autre est ankyrosée du bras droit et a l'épaule droite hors d'usage. Alors ? »

« Et alors il nous reste l'hypothèse du crime de violence et celle du crime d'argent dont on vous a parlé. »

« L'effort de Me Moro-Giafferi se porte maintenant à prouver aux jurés qu'ils ne se trouvent pas en présence d'un crime d'argent. »

« Renvoyez l'enfant, c'est la prière d'une mère »

« Quelque soit la version à laquelle vous vous arrêtez renvoyez l'enfant. C'est la prière d'une mère (long mouvement). »

Dans le doute, acquittez

« C'est pourquoi toutes les religions, toutes les philosophies ont accueilli cette v. que dans le doute il faut acquiescer ; quand un juge à la certitude et elle avait l'intention d'être acquittée pas, ah ! malheur au juge. »

Aujourd'hui plaidoirie pour Paule Jacques et verdict

Au début de l'audience de demain, qui sera la dernière du procès, on entendra la plaidoirie de Me Raymond Hubert, pour Paule Jacques.

Et le secret ?

A la fin de l'audience d'aujourd'hui le Président Gibériet réglant l'emploi de la journée de demain s'est adressé à Mme Bessarabo pour lui demander si elle avait l'intention de prendre la parole après le défenseur de sa fille.

La Loi de Recrutement devant la Chambre

Le vote de la loi est retardée par un afflux d'amendements

L'ordre du jour de la Chambre appelle hier après-midi la suite de la discussion du projet de loi sur le recrutement de l'armée.

M. GUY DE MONTJOU proposa un nouvel amendement à l'article 2. Aux termes de cette proposition une loi spéciale aurait déterminé, sous les cinq ans les modalités suivant lesquelles se ferait le service militaire.

M. A. Lefèvre tient au service de deux ans

M. ANDRÉ LEFÈVRE vint alors déposer un nouvel amendement en faveur du service de deux ans.

Le Statut du Danube

Au début de la séance la Chambre avait adopté le projet de loi portant approbation de la convention conclue à Paris, le 23 juillet 1921, entre la France et onze Etats Européens, à l'effet d'établir le statut définitif du Danube international.

Un incident trouble la séance

A peine le projet ci-dessus venait-il d'être adopté qu'un monsieur âgé, placé dans un tribune, lança quelques papiers dans l'hémicycle, en criant : « Vive la France, à bas les mercantis et les voleurs. »

La réforme de l'enseignement

La Chambre n'a pas épuisé la discussion des interpellations sur la réforme de l'enseignement secondaire : toute la séance de la matinée d'hier y a été consacrée.

Dans les Commissions cantonales

Est nommé président de la Commission cantonale de dommages de guerre, à Arleux, M. Libotte, avocat à Lille.

La Politique Financière du Gouvernement

Le programme pour les budgets a été approuvé par le Sénat

L'ordre du jour du Sénat appelle hier la suite de la discussion de l'interpellation de MM. Mechet et Roustan, sur la politique financière et fiscale du gouvernement à l'égard des budgets des départements et des communes.

Après diverses observations présentées par MM. MILAN, MILLIS-LACROIX et JEANNE-NEY, M. MAUNOURY, ministre de l'intérieur, répondit aux interpellateurs.

Il reconnut les difficultés budgétaires des départements et des communes et assura que le devoir du gouvernement était de rechercher les moyens de sortir du présent état de choses.

L'empereur d'Annam arrive en France

Paris, 20 juin. — M. Albert Sarraut a quitté Paris ce soir, se rendant à Marseille, où, au nom du gouvernement français, le ministre des Colonies recevra l'empereur d'Annam à son débarquement du « Portheos ».

Une autorisation de poursuites est demandée contre un député

Président annonce qu'il avait reçu une demande d'autorisation de poursuites de la Chambre, une commission de 11 membres sera nommée afin d'examiner cette demande et d'adopter un rapport, il s'agit de M. BOISNEUF, député de la Guadeloupe.

Le cadavre "inconnu"

Me Moro-Giafferi, reprend les faits d'après les dernières déclarations de Mme Bessarabo, elle-même analyse l'hypothèse de la malle aux documents que Weissmann, prie sa femme d'envoyer à Nancy. « C'est sur l'indication de Mme Bessarabo, seule que la malle où l'on a trouvé un cadavre a été retrouvée. »

Les aveux

« Cette version est absurde dira le ministre public. Elle va à l'encontre des aveux. Mais ces aveux ne signifient rien. La preuve que les aveux les mieux circonstanciés ne signifient rien, les années criminelles nous l'apprennent. Et M. Bonin, juge d'instruction, le savait si bien qu'après ces aveux enregistrés dans son dossier il n'en continuait pas moins son instruction. »

Pourquoi la fille ne parle-t-elle pas ?

« J'ai répété encore : « Avouez et tout sera simple et votre fille sera libre. Avouez et tout sera fini. » « Et alors cette femme m'a répondu : moi je ne puis pas. Ce n'est pas vrai. Ce n'est pas vrai. »

Un affreux accident à Ligny-en-Cambrésis

Une jeune fille a été tuée par une auto sous les yeux de sa mère

Un affreux accident d'auto s'est produit hier, à midi, à Ligny-en-Cambrésis.

A la sortie de la messe un groupe compact de femmes remontait la rue Hippolyte Robert, quand survint une auto conduite par M. Bombled, mécanicien à Caudry et dans laquelle se trouvait un industriel de cette même ville, M. Bombard.

Le véhicule marchait à une allure modérée et l'entendant venir, les femmes voulurent se garer, mais l'une d'elles ne put arriver à gagner assez promptement le trottoir. Elle fut happée par la machine et entraînée sur une longueur de 5 à 6 mètres. Le chauffeur, avait freiné mais étant donné la forte dénivelée de la rue, le freinage fut impuissant.

Quand la voiture fut arrêtée on s'empressa auprès de la malheureuse qui avait reçu de très graves blessures et gisait ensanglantée sur la chaussée. La jeune fille, Mlle Jeanne Ramette, 29 ans, fut immédiatement déchargée et transportée à l'hôtel-Dieu de Valenciennes.

Une vague de gaz a fait des victimes

Troyes, 20 juin. — Les époux Ravinet, coiffeurs, ont été trouvés ce matin, asphyxiés par le gaz d'éclairage.

Un terrible accident dans une mine d'Anzin

Un ingénieur a été tué et un ouvrier grièvement blessé

M. Georges-Pierre Boldot, 51 ans, ingénieur-constructeur, 35, rue Voltaire, à Anzin, était occupé hier vers midi, au déplacement de poutrelles pesant environ 300 kilos.

Plusieurs ouvriers dont Lasselin Achille, demeurant à Marly, l'aidaient à manœuvrer le pont roulant qui au moment de l'accident supportait 5 de ces poutrelles.

Par un malencontreux hasard, le chariot de translation sortit de son chemin de roulement et vint s'abattre avec sa charge dans l'atelier, entraînant dans sa chute M. Boldot dont la tête porta sur une première poutrelle qui déjà avait touché le sol, tandis qu'une seconde lui tombait sur la nuque. La mort fut instantanée. Quant à Lasselin, qui lui avait été entraîné par une chaîne du palan, on le releva avec une fracture du crâne. Visité par le docteur Vallée, celui-ci le fit admettre d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes.

Le temps d'aujourd'hui

Vents modérés de Nord-Ouest. Beau temps nuageux ou très nuageux, belle température. Le minimum de température sera d'environ 12°.